

Projet pédagogique

Le projet pédagogique EPS

Les incontournables d'un projet pédagogique EPS

Le projet pédagogique établit la cohérence des choix d'une équipe d'enseignants d'EPS d'un établissement scolaire par rapport aux besoins éducatifs liés à un contexte scolaire particulier et aux exigences programmatiques. Il est ancré dans le projet d'établissement et explicite les choix et leurs mises en œuvre pour l'enseignement de l'EPS au sein de l'établissement, en relation avec le programme, les priorités du projet d'établissement et les caractéristiques des élèves.

Le projet pédagogique est le résultat d'une réflexion collective. Il définit un cadre de travail commun pour l'équipe, garant d'une cohérence des enseignements et des attendus en EPS pour l'ensemble des élèves de l'établissement. Il propose un parcours de formation équilibré et progressif pour les élèves, c'est-à-dire un ordonnancement temporel de ce que les élèves ont à apprendre au cours du cycle de manière à garantir l'atteinte des attendus de fin de cycle dans chacun des champs d'apprentissage.

Le parcours de formation revêt deux composantes : disciplinaire et interdisciplinaire.

La composante du parcours de formation disciplinaire est constituée *a minima* :

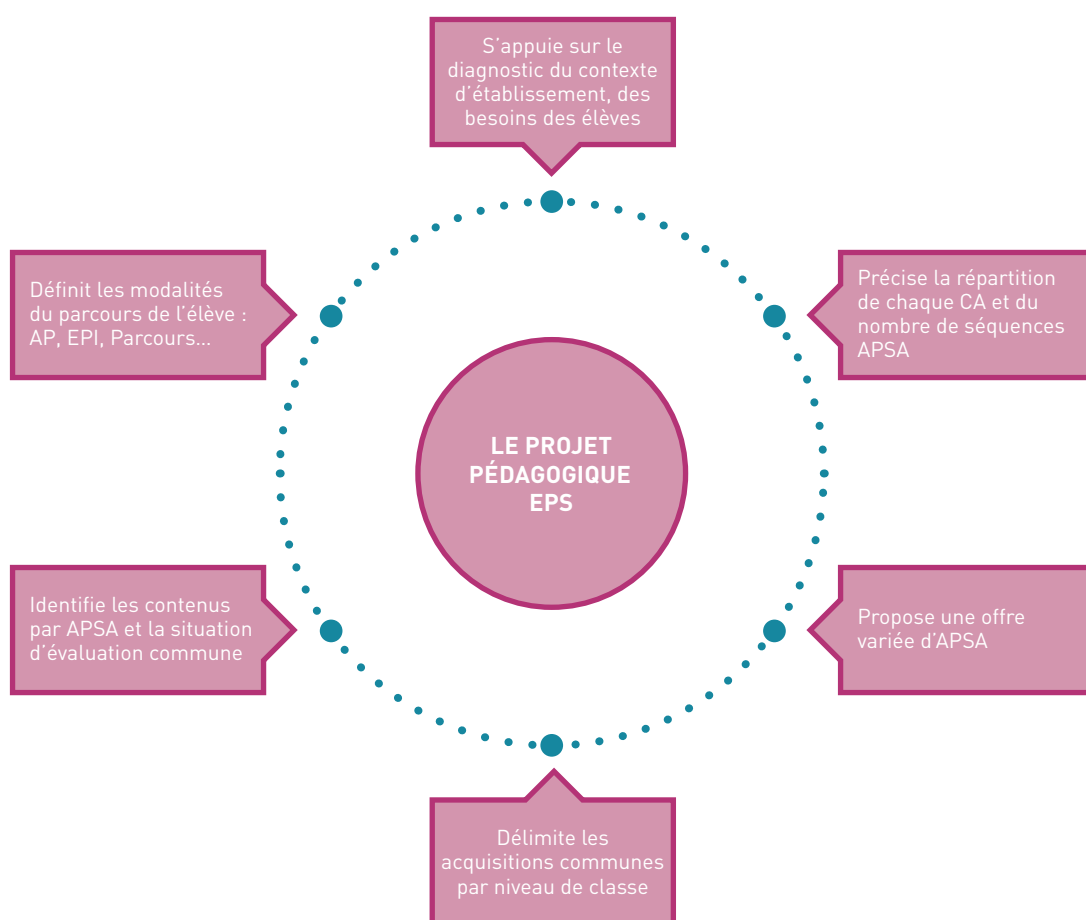
- de l'offre de formation, en termes de champ d'apprentissage et d'APSA, choisie en fonction des ressources matérielles et humaines mobilisables. Chaque élève doit expérimenter, durant un cycle, l'ensemble des champs d'apprentissages définis dans les programmes. Il est conseillé d'équilibrer la répartition de ces champs au cours des différentes années composant le cycle afin d'assurer un continuum des acquisitions sur l'ensemble du cycle et de pouvoir « revenir » sur certains apprentissages ;
- d'un ordonnancement, dans chacun des champs d'apprentissage, des attendus de fin de cycle (en précisant leur lien avec les compétences générales). Cet ordonnancement garantit le travail des cinq compétences générales de l'EPS (et ainsi des cinq domaines du socle). Cet ordonnancement est réalisé de façon à permettre un travail équilibré des attendus et des compétences générales de l'EPS tout au long du cycle ;
- des choix d'acquisitions prioritaires pour chacun des attendus des quatre champs d'apprentissage, effectués par les enseignants de l'équipe pédagogique, tout en veillant à maintenir le lien entre les acquisitions définies et les compétences générales de l'EPS (cf. tableaux « Attendus de fin de cycle » des documents ressources EPS proposés pour chacun des champs d'apprentissage) ;
- de « fiches APSA » précisant ce qu'il y a à apprendre dans l'APSA, la compétence attendue dans cette APSA, les étapes de progression au regard de cette compétence et les modalités d'évaluation (cf. tableaux « Aide méthodologique à la construction d'une séquence d'apprentissage » et « Repères d'évaluation dans les APSA »). Le volume de pratique dans une APSA doit permettre des progrès significatifs pour les élèves ;

- de la définition des modalités d'évaluation retenues pour la validation en EPS des compétences du socle en fin de cycle 4 (dans le cadre de l'obtention du DNB) ;
- de la manière dont sont mises en œuvre et travaillées en EPS, les priorités du projet établissement.

La composante du parcours de formation interdisciplinaire qui lie le projet pédagogique et le projet de l'établissement, est constituée *a minima* :

- de l'identification des projets interdisciplinaires dans lesquels l'EPS s'engage aux différents niveaux de classe du cycle 4 ;
- des choix de thématiques, parmi les huit thématiques des EPI, travaillées en EPS ;
- de la description de la contribution de l'EPS à l'accompagnement personnalisé et aux parcours éducatifs ;
- de la manière dont sont mises en œuvre et travaillées conjointement, en EPS et dans d'autres disciplines, les priorités du projet établissement ;
- de la définition des modalités d'évaluation retenues pour la validation en EPS des compétences du socle en fin de cycle 4 dans le cadre de l'obtention du DNB.

Les éléments clefs d'un projet pédagogique EPS



Retrouvez Éduscol sur



Apprécier la pertinence de son projet pédagogique

L'EPS PROPOSÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT :	
S'ancre dans :	Le projet d'établissement
Contribue aux :	5 domaines du socle
Permet de travailler les :	5 compétences générales de l'EPS
Permet à tous les élèves de traverser les :	4 champs d'apprentissage en s'appuyant sur des APSA diversifiées
Permet la construction de :	Compétences intégrant différentes dimensions (méthodologique, sociale, motrice)
Permet à chaque élève d'atteindre :	Les attendus de fin de cycle
Propose des situations visant à :	La validation des attendus de fin de cycle dans le cadre de l'attestation de maîtrise du socle
S'inscrit dans le parcours de formation globale de l'élève par sa :	Contribution aux EPI et à l'AP

Retrouvez Éduscol sur

